



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le sept décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres en exercice :	27
Membres présents :	23
Procurations :	2
Suffrages exprimés :	25
Votes Pour :	25
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, Mme Mélanie MANO, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Excusés : M. Jacques DELLION (Procuration à I. DEXPERT), M. Laurent JOUGLENS (Procuration à L. SOULARD).

Absentes : Mme Amandine BARBERE, Mme Florence DUSSILLOLS.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle POINTIS

N° DE_2021_138

OBJET : EFFACEMENT DE DETTES

Vu, le Code Général des Collectivités territoriales

Vu, l'instruction comptable M14

Vu, les décisions de la commission de surendettement conférant force exécutoire aux recommandations de la commission de surendettement des particuliers de la Gironde ;

Considérant l'état transmis par la Trésorerie de Bazas sollicitant l'effacement de dettes de contribuables correspondant à des factures de loyers et à des factures d'énergies ;

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'effacement des dettes suivantes :

Débiteur	Montant	Exercice	Référence	Motifs
BERTIN Arlette	34.66 €	août-10		loyer abattoir
BERTIN Arlette	164.71 €	sept-10		loyer abattoir
BERTIN Arlette	164.71 €	oct-10		loyer abattoir
BERTIN Arlette	164.71 €	nov-10		loyer abattoir
BERTIN Arlette	300.00 €	déc-10		loyer abattoir
ADVANCE AUTOMOBILE de Vathaire	126.85 €	2013	V1121207626	énergie
CAPES DEXPERT Anne	354.43 €	2011	7557827003	énergie
TOTAL ETAT.....	1 310.07 €			

PRECISE l'inscription de ces dépenses d'un montant total de 1 310.07 € à l'article 6542 du budget principal correspondant à des créances éteintes par décision de justice.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

